

# Des entrepreneurs primés pour avoir la main "verte"

La 2<sup>e</sup> édition des "Éco-trophées" a valorisé les initiatives environnementales



La quinzaine de lauréats réunis avec les membres du jury et les partenaires institutionnels et privés de cette deuxième édition. / PHOTO DR

Qui mieux que la bien nommée Usine pour accueillir la cérémonie de remise des éco-trophées! Si la salle est désormais dédiée aux musiques, c'est sur l'air tout aussi populaire des initiatives en faveur de l'environnement qu'une centaine de personnes, représentant l'économie locale dans toute sa diversité, a assisté à cette manifestation chaleureuse.

Cette 2<sup>e</sup> édition, initiée par Istres Ouest Provence, via son élu dédié, Yves Garcia, visait à récompenser des entreprises du territoire, des plus modestes à celles à visée internationale, qui ont intégré les principes du développement durable à leur activité, le quotidien de leurs salariés ou leurs produits.

Président d'Istres Ouest Provence, François Bernardini a relevé que "les chefs d'entreprise sont largement associés à ce qui fait l'avancée permanente de notre territoire à travers cette nouvelle institution qui s'appelle la métropole." Ajoutant que "développement et durable, ça me paraissait un pléonasmе, la notion de durable étant gâchée. Puis la réflexion m'a fait plutôt pencher vers son acceptation car, derrière

ce terme, j'ai pu convenir que cela avait un caractère d'obligation dans la durée".

Évoquant "une prise de conscience", il a rappelé que le développement économique du territoire est plus que jamais porté par de grands projets ayant intégré cette notion: Piicto, l'économie circulaire sur la zone industrialo-portuaire de Fos, le pôle aéronautique sur la base aé-

rienne d'Istres ou encore le pôle nautique de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Sur les 40 entreprises qui ont postulé cette année, 15 ont été remarqués dans trois catégories différentes (lire ci-dessous). Dans chacune, le jury, composé de membres à 80% externes à la collectivité, ont retenu deux nominés et primé un lauréat. Un palmarès qui illustre bien une

gamme large de démarches "vertes".

Chacun des lauréats a reçu un chèque de 1500€, un trophée ainsi qu'une clé USB contenant un clip promotionnel sur leur entreprise. Les nominés ont reçu un diplôme ainsi que le clip. Des chèques remis par les partenaires, Kem One, Suez, Elengy, la Caisse d'Épargne, Safran et, bien sûr, Istres Ouest Provence. P.M

## Le palmarès

### ► TROPHÉE 1

**Meilleure démarche environnementale interne à l'entreprise**

Catégorie "Commerçants, artisans-commerçants et artisans"

- Lauréat: Atelier de crin et de ressorts (Istres). Nominé: Mach 2 (Istres).

"Entreprises de moins de 10 salariés"

- Lauréat: Brasserie de Sulauze (Miramas). Nominé: Cap Vrac (Fos-sur-Mer).

"Entreprises de 10 à 249 salariés"

- Lauréat: Meditourbe (Port-Saint-Louis du Rhône). Nominé: Mc Donald's (Miramas).

### ► TROPHÉE 2

**Production de biens ou de services à caractère environnemental**

Catégorie "Commerçants, artisans-commerçants et artisans"

- Lauréat: Eco Logis (Istres). Nominé: Moulin de Saint Joseph (Grans).

"Entreprises de moins de 10 salariés"

- Lauréat: Smart Water Company (Grans). Nominé: Home Detection Sensor Network (Istres).

"Entreprises de 10 à 249 salariés"

- Lauréat: Somedel (Miramas). Nominé: VSM (Istres).

### ► TROPHÉE 3

**Spécial innovation industrie**

- Lauréat: Solamat-Merex (Fos-sur-Mer). Nominé: Provence Valorisation Commune (Istres).

### ► TROPHÉE PRIX SPÉCIAL DU JURY

- Lauréat: VSM (Istres).